

Informations de base	
2021/2945(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles relatives aux cas et aux conditions dans lesquels les produits biologiques et les produits en conversion sont exemptés des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers, au lieu des contrôles officiels pour ces produits Complétant 2013/0140(COD) Subject 2.80 Coopération et simplification administratives 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.08.01 Alimentation animale 3.10.09 Phytosanitaire, phytopharmacie, agriculture biologique, agro-génétique: généralités 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2945(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0140(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/07494